

Nantes, le 6 janvier 2017

Une nouvelle ambition pour la recherche et l'enseignement supérieur en Pays de la Loire

L'IRS 2 – Nantes Biotech, inauguré ce jour, répond à un double objectif : accueillir dans les meilleures conditions des équipes de recherche fondamentale en plein développement et encourager les liens entre recherche fondamentale, recherche clinique et valorisation économique. Associer dans un même bâtiment équipes de recherche et entreprises participe ainsi à la volonté de créer une dynamique entre les acteurs académiques et économiques, pour contribuer au développement d'un pôle santé-biotechnologies majeur sur l'île de Nantes, à proximité du futur CHU. **Ce nouveau pôle est constitué de deux bâtiments mitoyens construits sous maîtrise d'ouvrage de la Région et de Nantes Métropole. Il accueille des laboratoires d'infectiologie, de thérapie génique et de biostatistiques, ainsi qu'un hôtel d'entreprises de biotechnologie. Au total, la Région a co-financé l'IRS 2 – Nantes Biotech à hauteur de 13,1 M€.**

La recherche en santé à Nantes a connu un développement très rapide ces dernières années. Entre 1990 et aujourd'hui les effectifs des équipes de recherche en santé sont passés de 70 à 1 200, le nombre de structures reconnues par l'INSERM, l'INRA ou le CNRS est passé de 1 à 12 et le nombre d'entreprises de biotech issues de la recherche publique est passé de 3 à 24. *« Le dynamisme de la recherche en santé et ses applications offrent donc bien des opportunités de croissance et de développement. »* souligne Bruno Retailleau, président de la Région des Pays de la Loire.

Un schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation adapté

La Région des Pays de la Loire entend prendre toute sa place aux côtés des acteurs académiques ligériens et soutenir leurs stratégies, individuelles et collectives, considérant que la qualité de la recherche et de l'enseignement supérieur contribue à la compétitivité et à l'attractivité de son territoire. Elle prépare les compétences et les emplois de demain et alimente le développement des acteurs économiques.

Au regard des forces et faiblesses actuelles de l'enseignement supérieur et de la recherche en Pays de la Loire, la Région a souhaité adapter le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, selon trois priorités :

1. Renforcer le développement et l'attractivité des pôles de recherche d'excellence de la Région,
2. Accroître les liens avec les entreprises sur l'ensemble du territoire des Pays de la Loire, pour mobiliser les compétences académiques au bénéfice de l'innovation et du développement de l'économie et de l'emploi,
3. Investir pour la réussite des jeunes et leur insertion professionnelle

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92